



A l'attention des Présidents des Ligues Régionales de Rugby

Marcoussis, le 14 février 2019

**Objet : lancement appel à projets Rugby Social Club**

Monsieur le Président,

La Fédération Française de rugby œuvre au quotidien afin de favoriser le développement d'actions de cohésion sociale et de soutenir les projets innovants pour faire découvrir la pratique du rugby comme vecteur de bien-être, de santé, de solidarité, d'inclusion sociale, de lutte contre les inégalités et de développement durable.

C'est dans ce contexte qu'elle lance un appel à projets afin de permettre aux comités départementaux et aux clubs affiliés de créer, développer, ou intensifier des actions de cohésion sociale.

Conformément au Projet Fédéral et aux orientations définies par la commission Rugby Social Club, seules les thématiques ci-dessous pourront être soutenues.

- **Quartiers prioritaires de la ville et monde rural**

Ex: les initiatives pour rendre le rugby accessible aux personnes (femmes et hommes) vivant dans une zone rurale ou résidant dans un quartier déclaré en politique de la ville (QPV) ou en direction des territoires carencés. Favoriser l'accès des jeunes des quartiers en politique de la ville aux compétitions et événements sportifs (par exemple, mettre en place le City Rugby Tour).

- **Rugby Bien-être Santé**

Ex: Promouvoir le rugby comme activité de bien-être et de santé.

- **Citoyenneté**

Ex: Lutter contre les dérives du sport (dopage, violence, insultes, discriminations) et promouvoir les valeurs du rugby.

- **Promotion de la pratique féminine.**

Ex: favoriser l'intégration d'un public féminin dans la pratique du Rugby.

Les structures éligibles sont uniquement les comités départementaux et clubs possédant un numéro d'affiliation et correctement inscrites sur Ovale2.

La structure peut présenter au maximum une action au titre de l'une des thématiques fixées ci-dessus, déjà réalisée ou à réaliser. La période de référence des actions est du 1<sup>er</sup> juillet 2018 au 30 juin 2019.

La campagne débute le lundi 11 février.

**La date limite de réception des dossiers est fixée au 31 mars 2019.**



Le référent Rugby Social Club désigné dans votre Ligue a été informé lors du dernier séminaire du Rugby Social Club. Il est en possession de tous les documents nécessaires à la diffusion et à la promotion de l'appel à projets dans votre territoire (lettre de cadrage, dossier de candidature, infographie).

Outre la communication, il aura pour rôle l'accompagnement des structures voulant répondre à l'appel à projets et participer à l'analyse des dossiers. La commission du Rugby Social Club se réunira en avril pour analyser les dossiers et élire les dossiers les plus pertinents à soutenir.

Nous restons à votre entière disposition pour toute information complémentaire.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à nos sincères salutations sportives.

**Laetitia PACHOUD**  
**Chargée de mission Cohésion Sociale**

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Laetitia Pachoud', is located below the typed name and title.